



RESEAU ECO-EVENEMENT



LE GUIDE DE L'
**ORGA
NISA
TEUR**





Version du 10/09/19

Pourquoi entrer dans une démarche d'éco-labellisation ?	3
Votre événement est-il labellisable ?	3
Quels coûts ?	3
La démarche en quelques mots	4
Les 4 phases	4
Déontologie	4
Le cadrage (Phase 1)	5
Nous définissons le cadre de votre démarche lors d'un diagnostic collectif	5
Un diagnostic individuel	5
La préparation (Phase 2)	6
Vous mettez en œuvre les engagements	6
Du concret !	6
Se faire accompagner	6
Validez vos engagements	6
Communiquez auprès de vos publics et parties prenantes	6
Le matériel de communication proposé par le REEVE	7
L'évaluation des engagements (Phase 3)	8
Vérifier la bonne réalisation de ses engagements	8
S'auto-évaluer	8
Se faire évaluer par un tiers	8
Le rapport d'évaluation	9
Bravo, vous êtes labellisé ! (Phase 4)	10
Devenez à votre tour évaluateur	10
Documents utiles	11
Merci de votre intérêt et à bientôt pour faire avancer ensemble les événements dans leur éco-responsabilité.	12



Pourquoi entrer dans une démarche d'éco-labellisation ?

- Devenir un acteur à part entière de l'économie circulaire et de la transition écologique.
- Rejoindre une dynamique régionale collective d'intérêt général.
- Crédibiliser la communication en matière d'engagement sociétal par une reconnaissance externe.
- Bénéficier d'un accompagnement « Parcours éco-événement » à moindre coût.

Votre événement est-il labellisable ?

Pour atteindre le premier palier, il vous faudra réaliser 30 engagements parmi 100. Au sein de ces 30 engagements, Près de 20 nous paraissent incontournables et les 10 autres sont à choisir dans la liste fournie dans le référentiel (près de 80 engagements disponibles)

Faites dès à présent le test en toute autonomie et sans engagement :

[> Je teste !](#)

Attention expérimentation : Dans le cadre de leur lancement, les procédures de labellisation sont expérimentées de manière allégée.

Quels coûts ?

Différents frais sont générés par une labellisation ; ils sont liés au temps nécessaire à l'évaluation de votre événement et au niveau d'engagement que vous souhaitez atteindre.

Nous avons à coeur d'optimiser ces coûts pour que vous puissiez concentrer vos dépenses sur les actions opérationnelles d'éco-responsabilité.

Ces coûts peuvent diminuer si vous contribuez activement à la dynamique collective en adhérant à l'association et en évaluant vous même par exemple d'autres événements.

Le premier coût de labellisation commence à 100€.

Attention expérimentation : Le coût de labellisation est à 100€ pour les adhérents du REEVE et 200€ pour les autres



La démarche en quelques mots

Les 4 phases

Le parcours d'un événement souhaitant être labellisé

- Phase 1 : Le cadrage
- Phase 2 : La préparation
- Phase 3 : L'évaluation des engagements
- Phase 4 : l'attribution du label

Déontologie

Face à la complexité de la tâche, le REEVE favorise une relation de confiance vis à vis des organisateurs et de leurs évaluateurs. Il convient à l'ensemble des acteurs d'agir avec honnêteté et transparence en lien avec les prescriptions de la communication environnementale (norme iso 14021).



Le cadrage (Phase 1)

Nous définissons le cadre de votre démarche lors d'un diagnostic collectif

Nous vous invitons à participer à un temps collectif de diagnostic (le [module E2](#) du parcours compétence éco-événement). Pendant 3h, vous serez aux côtés d'autres organisateurs d'événements pour bien comprendre le fonctionnement du label.

Vous allez pouvoir y cadrer le périmètre de votre démarche : géographique, temporel.

Sur la base des 100 engagements qui sont proposés, vous allez définir :

- le niveau de labellisation ciblé
- la liste des engagements que vous aurez choisis
- le temps nécessaire à l'évaluation et la nature des évaluateurs

Un référentiel complet concernant les engagements est en cours de rédaction, la version la plus aboutie est téléchargeable (lien ci dessous)

A l'issue de ce diagnostic initial, vous pourrez décider de vous engager dans la démarche ou non.

Ce temps collectif est gratuit pour les adhérents du REEVE et d'un montant de 30€ pour les autres (qui sera déduit des frais de labellisation).

Un diagnostic individuel

Si vous l'estimez nécessaire, nous pouvons vous orienter vers un accompagnateur avec qui vous pourrez réaliser un diagnostic individualisé.



La préparation (Phase 2)

Vous mettez en œuvre les engagements

Du concret !

La Labellisation implique des actions concrètes et visibles, elle nécessite une véritable préparation. Cette deuxième phase reste de la responsabilité de l'organisateur. Elle peut être réalisée en interne ou via un tiers, de manière individuelle ou collective.

Se faire accompagner

L'adhésion au REEVE est en soi une forme d'accompagnement : ressources en ligne, parcours compétence éco-événements, ateliers, groupes de travail, reeve party...

Si vous l'estimez nécessaire, nous pouvons vous orienter vers un accompagnateur qui pourra vous assister dans la mise en œuvre de vos engagements.

Validez vos engagements

Un mois avant l'événement, nous vous invitons à nous retourner la liste précise de vos engagements.

Communiquez auprès de vos publics et parties prenantes

Pour des raisons d'éthique et d'engagement sur votre labellisation et votre démarche en général, nous vous demandons de communiquer sur votre engagement.

Notre expérience nous prouve que la clef du succès de cette démarche implique de mobiliser ses parties prenantes, à commencer par ses équipes.

Phase	Obligatoire	Facultatif
avant l'événement	une information sur le site internet et les réseaux sociaux sur la démarche avec le logo "événement éco-engagé"	la liste des engagements sur le site internet
pendant	un panneau d'information grand format sur le site d'exploitation pour le public concernant la liste des engagements pris,	animation sur site d'exploitation
après l'événement	le résultat du comité de labellisation et le rappel des engagements initiaux	le diplôme le rapport d'évaluation publié sur le site



--	--	--

Le matériel de communication proposé par le REEVE

Nous mettons à votre disposition :

Au format numérique

- un logo “événement éco engagé” à utiliser sur tous vos supports
- la charte des engagements

Signalétique:

- Kakémono ou Banderole - (2,5 x 0,6) m “bienvenue sur notre éco événement” sur lesquels vous pourrez indiquer vos engagements

Une animation / intervention du REEVE peut être organisée sur votre événement.



L'évaluation des engagements (Phase 3)

Vérifier la bonne réalisation de ses engagements

Pour auto-évaluer vos pratiques, un guide évaluateur est à votre disposition ([lien de téléchargement](#)).

Afin de garantir la crédibilité de ce label, il existe un dispositif d'évaluation de vos engagements.

S'auto-évaluer

Tous les organisateurs s'engagent à réaliser leur propre auto-évaluation.

Pour des événements dont le temps nécessaire d'évaluation dépasse 2h, l'intervention d'un tiers est obligatoire.

Se faire évaluer par un tiers

Lorsque votre événement aura dépassé un temps nécessaire d'évaluation égal à 2h et un certain niveau de labellisation, l'auto-évaluation ne sera plus suffisante. Il faudra faire appel à des personnes externes (REEVE, un pair ou un professionnel).

Voici les 3 types de personnes pouvant réaliser des évaluations :

- bénévoles du REEVE & citoyens
 - Avantage : permet de mobiliser de nombreuses personnes
 - Inconvénient : ne se passe que sur des espaces publics.

- un pair
 - Avantage : minimise les coûts, permet des rencontres
 - Inconvénient : vous devez vous-même réaliser des évaluations en tant que pair pour en bénéficier.
 - Vous prévoyez un accès invité à l'évaluateur pair.
 - Vous prévoyez le cas échéant une restauration pour l'évaluateur pair principal

- un prestataire
 - Avantage : une évaluation de qualité par un professionnel
 - Inconvénient : implique un coût.

Attention expérimentation : L'évaluation par les bénévoles n'est pas en place. Seules les évaluations par les pairs et les prestataires sont prévues. Exceptionnellement, l'équipe du REEVE sera amenée à réaliser des évaluations.

Important :



- L'organisateur doit apporter à l'évaluateur les preuves de réalisation de ses engagements.
- L'évaluateur s'engage à demander des informations de manière raisonnable.

L'évaluation peut se dérouler ainsi :

- l'évaluateur prend contact avec vous pour planifier les échanges d'informations et les visites à réaliser.
- Il collecte des données (photos, justificatifs...) en amont de l'événement.
- Le Jour J, il effectue une visite sur le lieu de l'événement, sur les espaces publics et techniques (prévoir accès et repas le cas échéant).
- Après l'événement, il peut vous demander des données complémentaires.

Le rapport d'évaluation

A l'issue de l'évaluation, un rapport doit être transmis au REEVE, préconisant l'attribution ou non du label au niveau souhaité.

Non labellisation.

Les principales causes sont

Cause	Conseil
L'organisateur n'a pas respecté les engagements en matière de communication sur sa démarche	<i>Veillez à prendre en compte les éléments</i>
Un engagement incontournable n'est pas du tout réalisé (l'évaluateur a octroyé une note =0)	<i>Engagez-vous sur tous les incontournables de votre niveau. Utiliser les conseils du référentiel pour atteindre un niveau partiel de réalisation</i>
Le nombre total de points est inférieur au nombre de points minimum du niveau	<i>Choisir 3 à 5 engagements supplémentaires, au cas où certains ne soient que partiellement réalisés</i>
L'organisateur a menti délibérément à l'évaluateur sur les preuves apportées	

En cas de désaccord lié à un refus d'attribution, le conseil d'administration du REEVE est seul décisionnaire.



Bravo, vous êtes labellisé ! (Phase 4)

Le Rapport est transmis au REEVE qui se concentre sur la réalisation en bonne et due forme de l'évaluation.

Le label est attribué en conseil d'administration de l'association la première semaine de décembre et décerné lors de la rencontre annuelle "1001 événements s'engagent" à Nantes le 13 décembre 2019.



Attention ! Ce label n'est valable que pour la présente édition de l'événement.

Devenez à votre tour évaluateur

En devenant vous-même évaluateur sur d'autres événements vous diminuez vos propres coûts de labellisation.

Enfin, et surtout : chaque évaluation est une opportunité d'échanger et de découvrir de nouvelles bonnes pratiques.

Documents utiles

 <p>Le guide du label : Présent document offrant une vision globale du dispositif de labellisation.</p> <p>Lien de téléchargement.</p>	 <p>Le référentiel : Liste détaillée des engagements qu'un organisateur peut prendre en vue d'obtenir le label.</p> <p>Lien de téléchargement.</p>	 <p>Le guide de l'organisateur : Document à l'attention de l'organisateur décrivant les étapes et ressources pour mener une labellisation.</p> <p>Lien de téléchargement.</p>
 <p>Le guide de l'évaluateur : Document présentant les méthodes pour évaluer les engagements d'un événements.</p> <p>Lien de téléchargement</p>	 <p>Le guide du relai : Document à l'attention d'une structure relai du label.</p> <p>Lien de téléchargement</p>	 <p>Le guide de l'accompagnateur : Document à l'attention des accompagnateurs habilités du dispositif labellisation.</p> <p><i>en projet</i></p>

La charte d'engagement : document listant les engagements d'un événement à publier sur le site internet et à présenter sur le site d'exploitation. *en projet*

Fascicule de présentation : Document de publicité de la démarche de labellisation à l'attention des événements. *en projet*

Le diplôme: Document formel remis à la labellisation. *en projet*

Les visuels : Différents éléments graphiques pouvant être utilisés par l'organisateur pour promouvoir sa démarche de labellisation dont le label. *en projet*



L'outil de cadrage: Fichier de saisie des engagements d'un organisateur, le temps nécessaire d'évaluation de l'événement et définir les modalités d'évaluation. *en projet*

Toovalu : Outil numérique de datavisualisation. *en projet*

Merci de votre intérêt et à bientôt pour faire avancer ensemble les événements dans leur éco-responsabilité.